République Démocratique du Congo
MINISTERE DES FINANCES
Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

CANEVAS[1] DE RAPPORT DU PROGRAMME REDD+

Période du 01 janvier au 30 juin 2020.

Table des matières

1. Données clés du programme REDD+ 3
2. Résumé exécutif 4
3. Brève présentation du programme 4
   3.1. Objectif Général 4
   3.2. Objectifs spécifiques 4
   3.3. Résultats attendus du programme 4
   3.4. Contexte du rapport 5
4. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020 5
5. Etat d'avancement des résultats du Programme 7
6. Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI 7
7. Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention 7
9. Exécution financière 12
10. Gestion participative 21
11. Thèmes transversaux 21
   11.1. Gouvernance 21
   11.2. Genre 21
   11.3. Peuples Autochtones 23
   11.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.) 23
   11.5. Respect des normes environnementales et sociales 23
   a) Etude d'impact environnementale et sociale 24
   b) Mesures prises afin d'assurer le respect de chacune des sauvegardes 24
12. Gestion des risques 31
13. Illustration narrative spécifique 32
14. Modalités de suivi 33

[1] Ce canevas proposé par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD est relatif à la présentation des rapports semestriel et annuel des Agences d'Exécution (AE) des programmes financés par le FONAREDD.

15. Révisions programmatiques 35
16. Auto-évaluation du programme 35
17. Difficultés rencontrées et mesures prises 35
18. Conclusion et recommandations 36

1. Données clés du programme REDD+

Titre du Programme & Référence	Projet intégré REDD+ du Mai-Ndombe
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103850
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Province du Mai-Ndombe
Partenaires de mise en œuvre	Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêtr (UC-PIF) Consortium FRMi/WWC : Maître d'Ouvrage Délégué sélectionné par l'UC-PIF
Organisations participantes	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale Fonds National REDD Banque mondiale Ministère de l'Environnement et Développement Durable / Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt Province du Mai-Ndombe Consortium FRMi/WWC
Budget du Programme (USD)	20 millions de $ (phase 1) + 10 millions de $ (phase 2)
Durée totale programme (mois):	Durée totale : Phase 1 : 36 mois, Phase 2 : 24 mois Date de démarrage : 18/05/2018 Date de clôture : 18/05/2022
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy):	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	05/05/2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	18/05/2018
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	18/05/2022
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	18/05/2022
Dépenses globales (USD) au 30/0/20 ….	9 710 911,95
Taux de consommation de la 1ère tranche	53%[2]
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	n/a
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Nom: Pierre Guigon, sur proposition du Coordonnateur du PIF Chargé de Projet, Banque mondiale pguigon@worldbank.org

[2] Ce taux prend en compte aussi les engagements en cours.

2. Résumé exécutif

L'approche de mise en œuvre des activités privilégie la l'élaboration de manière participative des documents de planification, notamment les Plans Simples de Gestion (PSG) des Terroirs avant le déploiement des investissements sous forme de PSE. Durant la période sous revue, en dépit de la baisse des activités due aux mesures de la lutte contre la pandémie de la COVID 19, les ONG chargées de conduire le processus participatif d''élaboration des PSG ont pu délivrer quelques PSG. Par ailleurs, la mise en œuvre des investissements planifiés dans les PSG déjà validés a permis de produire les résultats qui permettent de constater les avancées dans l'atteinte de certains jalons.

3. Brève présentation du programme

Le PIREDD Mai-Ndombe vise à étendre les investissements sectoriels et habilitants que la composante 1 du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF) a mis en œuvre sur les Territoires de l'ex-District du Plateaux (PIREDD Plateaux) aux Territoires d'Inongo, Kiri, Kutu et Oshwe. Ses objectifs globaux sont d'améliorer les conditions de vie des populations et la gestion des paysages forestiers afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) à travers l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) avec l'encadrement de la Banque Mondiale. Le projet est financé par l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) à hauteur de 20 millions de dollars, comme première tranche de financement.

3.1. Objectif Général

Le PIREDD Mai-Ndombe, tel que proposé, vise à étendre au district du Mai-Ndombe, les investissements sectoriels et habilitants que la composante 1 du PIF a réalisé dans le district des Plateaux (PIREDD Plateaux), autre district de cette Province du Mai-Ndombe. Il vise également à compléter sur le District des Plateaux les investissements nécessaires mais non programmés par le PIF.

3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les capacités des services techniques décentralisés des Ministères ;
- Renforcer les capacités des communautés locales et entités territoriales pour la gestion des Terroirs ;
- Appuyer la mise en œuvre des Plans de Développement Durable ;
- Renforcer les chaînes de valeur des cultures pérennes ;
- Soutenir les populations les plus vulnérables ;
- Promouvoir la Planification familiale.

3.3. Résultats attendus du programme

- Les capacités des services techniques décentralisés des Ministères sont renforcées ;

- Les capacités des communautés locales et entités territoriales pour la gestion des Terroirs sont renforcées ;
- La mise en œuvre des Plans de Développement Durable est appuyée ;
- Les chaînes de valeur des cultures pérennes sont renforcées ;
- Le soutien aux populations vulnérables est assuré ;
- La planification familiale est promue.

3.4. Contexte[3] du rapport

Durant la période sous revue, le projet a connu, au début de second trimestre, un ralentissement en termes d'implémentations d'activités sur le terrain à la suite des mesures édictées par les autorités du pays dans le cadre de la lutte contre propagation de la pandémie de la COVID 19. En effet, plusieurs activités regroupant plus de 20 personnes ont été suspendues au début du deuxième trimestre de l'année 2020.

4. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020

Le tableau 1 ci-dessous renseigne l'état d'avancement des activités prévues dans le PTBA 2020.

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévue dans le PTBA	Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en %	Sources de vérification	En cas d'une réalisation ≤ à 100%, activités prévues pour plus tard/ou commentaires
1. Gouvernance des ressources naturelles des 4 Territoires	- Réunion des CARG de secteur; - Réunion CARG Territoire ; - Formation des juges de paix ; - Formations des agents de cadastre ; - Comité de Pilotage ;	15 4 1 1 1	15 0 0 1 0	100 0 0 100 0	rapport ALE et compte rendu des réunions de CARG	Les réunions des CART des secteurs et territoires vont se poursuivre au second semestre de cette année ainsi que la formation des juges de paix. La réunion du COPIL a été annulée à cause de la COVID 19.
2. Renforcement des capacités des services	- Appuyer les réunions conseil	1	0	0		Au premier semestre, aucune réunion ne s'est tenue.

[3] Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année).

techniques déconcentrés	provincial des forets ; - Appuyer la validation de l'édit provincial sur la gestion des ressources naturelles ; - Sensibiliser les communautés sur les activités du projet	1 nd	0 3065	0 na	Edit Rapport ALE/Liste des présences	Le draft de l'édit est toujours en attente d'approbation au niveau de l'assemblée provinciale. Sur les 3065 personnes, 482 femmes et 458 PA.
3. Réalisation des infrastructures structurantes	- Réhabiliter les routes ; - Construire des ponts ; - Mise en service du bac de Lediba	700 km 41 1	0 0 0	0 0 0	Rapport ALE	Les discussions avec les équipes de la Banque mondiale, de l'UC-PIF et de l'ALE étaient en cours afin de lever les options d'intervention. Les travaux vont démarrer au second semestre de l'année en cours.
4. Aide aux CLD à planifier la meilleure gestion des ressources naturelles.	- Validation des PSG ; - - Cartographie des terroirs villageois ; - Mis en place des CLD.	400 400 400	232 237 237	58 59 59	PSG PSG Rapport ALE	Le processus de validation des PSG ainsi que celui de structuration des communautés a connu un ralentissement à cause de la pandémie de la COVID 19. Toutefois, la tendance reste bonne comparée aux différentes cibles du projet.
5. Appui aux investissements des PSG de CLD et à la recherche développement	- Etude de base sur la situation monétaire et non monétaire ; - Mise en place des palmiers à huile ; - Mise en place des plantations d'acacia.	1 990 2000	0 16 771	0 2 39	Rapport ALE Rapport ALE Rapport ALE	La collecte des données prévue pour le mois de mars a été freinée à cause de la COVID 19. Les appuis aux investissements ont démarré en retard parce que dépendant des PSG dont le processus de validation prend du temps

	- Mise en défens des plantations agroforestières ; - Mise en place des cultures pérennes durables..	20000 6000	0 0	0 0	Rapport ALE	Les mises en défens ne sont pas accueillies favorablement au sein des communautés qui veulent les incitions sans tenir compte de l'approche du projet. Les cultures pérennes ne sont pas encore développées. Le projet compte les réaliser au second semestre de l'année en cours
6. Soutien au développement de filières (café, cacao, hévéa, huile de palme)	- Développement des contrats de collaboration	4	0	0	Rapport ALE	une proposition de convention de co-financement. Elle est encore à ce jour en cours d'examen
7. Initiation au planning familial et à la prévention d'Ebola et du VIH SIDA	- Finaliser le contrat de partenariat avec le projet PROMIS	1	0	0	Rapport ALE	Les discussions ont été entamées à la fin du second trimestre de la période sous revue. Le contrat sera effectif au second semestre.
8. Plan pour les Peuples Autochtones	- Finaliser les microprojets	6	0	0	Rapport ALE	La signature des conventions n'a pas eu lieu durant la période sous revue. En effet, la signature des contrats est planifiée pour la première quinzaine du mois de juillet. Les trois ONG devant accompagner la mise en œuvre des microprojets ont été sélectionnées.

5. Etat d'avancement des résultats du Programme

Le cadre des résultats au 30 juin 2020 est en annexe du présent rapport.

6. Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs harmonisés FONAREDD-CAFI

La contribution du Projet à l'atteinte des indicateurs FONAREED-CAFI est renseignée dans le cadre des résultats en annexe ainsi que le tableau de suivi des jalons ci-après.

7. Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

8.

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
Agriculture	« … efforts pour assurer des pratiques agricoles durables par les communautés locales et autochtones et pour limiter le déboisement et la dégradation des forêts résultant de cette agriculture à petite échelle » « Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en oeuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage. »	Le diagnostic agricole a été réalisé dans chaque Territoire. 810 ha des plantations agroforestières mises en place Le dispositif d'encadrement agricole est en cours d'élaboration	
Energie	« Réalisation des études de références dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois »	Les premières plantations d'acacias ont été mises en place durant la grande saison culturale 2019 (septembre – décembre). Des nouvelles superficies ont été réalisées durant la période sous revue.	Le projet ne dispose pas de ressources financières pour la réalisation de ces études et devrait se focaliser sur les investissements. Ces études pourraient être réalisées par le FONAREDD et/ou le Programme Energie avec la participation du PIREDD.
Forêt	« La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de	Pas de progrès accomplis sur la période de rapportage.	Le PIREDD, à travers ses différentes expériences, contribuera à la mise en

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
	la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6 ». « Les concessions sans plan d'aménagement approuvé, ou tout au moins soumis formellement et de manière transparente selon les conditions et dates limites prescrites par la loi et les réglementations en vigueur, seront restituées à l'Etat au plus tard le 1er janvier 2019 ». « Un plan ambitieux pour combattre l'exploitation illégale est élaboré, validé de manière participative et progressivement mis en oeuvre, en s'appuyant notamment sur les considérations d'un Accord Volontaire de Partenariat entre la RDC et le FLEGT à promouvoir ». « Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les procédures prévues par le Code forestier en termes (i) d'adjudication, (ii) d'enquête publique préalable, et (iii) de négociation des clauses sociales au profit des communautés dans le cadre du cahier des charge, seront réalisées en assurant des standards de qualité et de transparence particulièrement élevés - y compris une déclaration des représentants des populations riveraines notifiant leur accord de principe pour engager des négociations sur les clauses sociales, comme prévu dans le cadre réglementaire - et en accord avec l'Objectif 6 ».		place des politiques et stratégies portant sur la conservation des forêts. Le PIREDD n'intervient pas dans les processus d'allocation ou de restitutions des concessions forestières. Il interagit avec les concessionnaires comme avec les autres parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement. En outre, pour les concessions forestières avec un Plan d'Aménagement approuvé par le MEDD, le projet pourra intervenir dans les terroirs (ou groupements) de la Zone de Développement Durable pour compléter les actions issues des clauses sociales passées entre les communautés et les concessionnaires.

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
Standards miniers et pétroliers	Pas de jalon spécifique pour les PIREDD		
Aménagement du territoire	« Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisées ».	Le PIREDD a participé à l'élaboration d'un Edit provincial relatif au « processus de planification et d'aménagement pour la gestion durable des ressources naturelles du Mai-Ndombe ». Ce processus porté par le PIREDD Plateaux (WWF), permettra de rendre juridiquement contraignants les différents Plans d'aménagement élaborés. Le document est toujours en instance d'approbation au niveau de l'Assemblée Provinciale Le PIREDD a commencé à accompagner l'élaboration des PDD de la Province et des Territoires (discutions sur les grands enjeux de développement et définition des orientations des PDD) 232 PSG de terroirs est finalisé.	Durant la période de rapportage, le projet a été consulté par le Projet Sectoriel CAFI/FONAREDD en charge de l'AT. Le projet a également contacté la Rain Forest Fondation UK afin d'utiliser les données cartographiques dont elle dispose pour plusieurs terroirs dans le Mai-Ndombe à l'instar du PIREDD. 1 an après la demande, les données n'ont toujours pas été fournies malgré les relances du projet (risque d'incompréhension voir de conflits au niveau des communautés en cas de multiplication des plans…).
Foncier	« Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois	Les protocoles d'accord avec les services techniques des Territoires en	Des PDD/PSG juridiquement contraignants permettront

Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis	Points d'attention particuliers et solutions proposées
	Nationales ». « Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés ».	charge des affaires foncières signés et sont en cours de mise en œuvre. L'appui au processus d'octroi d'une concession forestière en faveur des communautés locales est retenu parmi les choix des investissements dans le cadre de PSG.	d'améliorer la sécurité foncière des communautés.
Démographie	« Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité. Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale, sur base de l'analyse des besoins ».	Rien à signaler	Un drat de protocole d'accord entre le Projet et la Direction Provinciale du Programme National de la Santé de la Reproduction a été produit. Le programme PROMIS est en train d'appuyer l'ALE pour finaliser le Plan d'Action afin d'alimenter l'indicateur du projet.
Gouvernance	« Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi–sectorielles pertinentes (telle que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés ».	Création ou redynamisation de 4 CARG de Territoire, de 15 CARG de Secteur et de 240 CLD de Terroir.	Durant la période sous revue, le projet a mis en place le dernier CARG de secteur de Kangara dans le Territoire d'OSHWE.

Par rapport à la contribution du projet à l'atteinte des jalons de la lettre d'intention, la situation sur les progrès vers lesdits jalons est annexée au présent rapport.

9. Exécution financière

Par rapport budget global du projet, le taux de décaissement est de 43%, soit 7.833123,88 $ US réellement décaissés. A cette situation, s'ajoutent les engagements de 1.877.788,50 $ US, amenant à 53% le niveau de décaissement par rapport au budget total du projet**.** Signalons que le projet a connu un retard au démarrage d'une part à cause du temps de l'instruction au niveau de la Banque mondiale; et d'autre part à cause du long délai pris pour la signature de l'ordonnance pour l'entrée en vigueur ainsi que de l'obtention de l'avis juridique du Procureur Général. C'est seulement à partir de 2019 que le projet a connu une montée en puissance en termes d'activités.

Par rapport au PTBA 2020, le taux de décaissement est de 30%. Ce faible taux dû au ralentissement des activités causé par la pandémie de la COVID-19 mais aussi au retard dans le déploiement des investissements structurants dont l'exécution est planifié au second semestre après la réalisation des études socio-environnementales. Aussi, la mise en œuvre des investissements prévus dans les différents PSG validés va impacter positivement le taux de décaissement du projet.

Tableau 5 - Taux de décaissement du Programme.

Résultats	Budget Total (USD)	Budget prévu 2020	Dépenses 1ère semestre 2020	Solde au 30 juin 2020	Taux de décaissement
Résultat 1. Gouvernance des ressources naturelles des 4 Territoires.	209 000	154 500	4 801	149 699	3%
Résultat 2. Renforcement des capacités des services techniques déconcentrés.	230 600	144 400	103 090	41 310	71%
Résultat 3. Réalisation des investissements structurants.	3 008 788	2 255 000	9 315	2 245 685	0%
Résultat 4. Aide aux CLD à planifier la meilleure gestion des Ressources naturelles.	1 230 000	522 600	217 134	305 466	42%
Résultat 4.1. Appui aux investissements des PSG de CLD et à la recherche développement	1 814 200	1 238 000	489 800	748 200	40%
Résultat 4.2. Contrats pour paiement au Résultat	4 050 000	1 537 050	350 167	1 186 883	23%
Résultat 5. Soutien au développement de filières (café, cacao, hévéa, huile de palme)	300 000	292 000	250	291 750	0%
Résultat 6. Sous total Planning familial, Ebola, VIH	300 000	150 000	-	150 000	0%
Plan PA	500 000	380 000	960	379 040	0%
Total Activités	**11 642 588**	**6 673 550**	**1 175 517**	**5 498 033**	**18%**
Rémunération MOD	**2 524 909**	**841 636**	**378 736**	**462 900**	**45%**

Personnel	**1 085 000**	**388 580**	**160 519**	**228 061**	**41%**
Equipement	**994 900**	**588 500**	**126 021**	**462 479**	**21%**
Fonctionnement	**726 400**	**281 900**	**188 407**	**93 493**	**67%**
Total	**5 331 209**	**2 100 616**	**853 682**	**1 246 934**	**41%**
Total 1 MOD	**16 973 797**	**8 774 166**	**2 029 199**	**6 744 967**	**23%**
Résultat 7. Gestion du Projet					
UC-PIF	1 243 792	778 200	188 153	590 047	24%
Total Projet	**18 217 589**	**9 552 366**	**2 217 352**	**7 335 014**	**30%**

a) *Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si les procédures de l'agence le permettent, joindre une copie du contrat.*

Tableau 6 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Montant $	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
FOURNITURES							
Accord Cadre N°01/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 MF	Acquisition des semences pré germées de Palmier à huile (commandes de 265 900 semences pour	438 735	07-mai-19		Novembre 2020	Selon le bon de commande (les livraisons prévues pour les mois de d'Avril, juin et juillet 2020	Le fournisseur a livré la totalité des semences mais elle est payée qu'à la hauteur de 94 505 $ (438 735 – 94 505= 344 230 $ reste à payer au fournisseur)
CONTRAT N°04/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 MF	Acquisition et transport des 1740 bottes de 100ml des boutures de manioc avec BIO-AGRO Business	33 984	22-avr-20	22 avril 2020	Juillet 2020	3 mois	Conformément aux clauses contractuelles, le projet a payé au fournisseur 23 788,80$ représentant les 70% du montant du contrat reste 10 195$ à payer au fournisseur.
TRAVAUX							
CONTRAT N°01/IDA/PIREDD	TRAVAUX CONSTRUCTION	132 853,37	14 juillet 2020			8 mois	En attente de l'avance de 39

MNDB/MEN/2020 MTR	DU BUREAU PIREDD MAI NDOMBE DANS LE TERRITOIRE DE KIRI						856,01$ pour l'entrée en vigueur du contrat
CONTRAT N°02/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2020 MTR	TRAVAUX CONSTRUCTION DU BUREAU PIREDD MAI NDOMBE DANS LE TERRITOIRE D'INONGO	153 987,87$	14 juillet 2020			8 mois	En attente de l'avance de 46 196,34$ pour l'entrée en vigueur du contrat
CONTRAT N°03/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2020 MTR	TRAVAUX CONSTRUCTION DU BUREAU PIREDD MAI NDOMBE DANS LE TERRITOIRE D'OSHWE	130 277,26$	14 juillet 2020			8 mois	En attente de l'avance de 39 083,18$ pour l'entrée en vigueur du contrat.
PRESTATIONS INTELLECTUELLES							
Contrat N°01/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2020 SC/READY KONDA	PGES pour les travaux de réhabilitation de l'axe routier Mbali-Masiambio et les ouvrages d'arts et	13 540	17 Juillet 2020	Sera déterminé à la réception de l'avance et la réouverture des frontières		35 jours	En attente de l'avance de 5 416$ et la réouverture des frontières pour l'entrée en vigueur du contrat

	travaux de refection du pont Ngampko						
Contrat N°05/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC/OSAPY	Recrutement d'une ONG pour le suivi de la mise en eouvre des microprojets des PA	60 000	03 oct 2019	10 oct 2019	31 mai 2021	19 mois	Compte tenu de la situation de la pandémie, bcp d'activités ont été suspendu, jusque-là le prestataire est payé à la hauteur de 9 000$ reste 51 000$ à payer au prestataire
MOD N°01/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC/SPFA	Réalisation des microprojets en faveur des PA de	140 000 $	28 juillet 2020	Dès réception des avances	10 mois	28 Mai 2021	Conformément aux clauses contractuelles le prestataire attend l'avance de 32 870$ (soit 8 520$ comme avance pour la rémunération et 24 350 $ avance des activités) pour débuter sa mission
MOD N°02/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 FONDATION NSELALA	Réalisation des microprojets en faveur des PA de	140 000 $	28 juillet 2020	Dès réception des avances	10 mois	28 Mai 2021	Conformément aux clauses contractuelles le prestataire attend l'avance de 32 856$ (soit 8 576$ comme

							avance pour la rémunération et 24 280 $ avance des activités) pour débuter sa mission
MOD N°03/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC/ OR BLANC	Réalisation des microprojets en faveur des PA de	140 000 $	28 juillet 2020	Dès réception des avances	10 mois	28 Mai 2021	Conformément aux clauses contractuelles le prestataire attend l'avance de 32 865$ (soit 8 540$ comme avance pour la rémunération et 24 325 $ avance des activités) pour débuter sa mission
N°02/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC/NVD	Création ou renforcement des CLD et réalisation des PDD dans le site d'Inongo	180 000	le 28 mai 2019	15 juin 2019	15 juin 2020	12 mois	Compte tenu de la situation de la pandémie, le marché est inscrit parmi les marchés impactés par la COVID 19. Le projet prépare un avenant pour la prorogation du contrat. Le marché est payé à la hauteur de 82 400,00$ reste 97 600$

N°03/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC Congo Vert	Création ou renforcement des CLD et réalisation des PDD à Oshwe	180 000	3 juin 2019	15 juillet 2019	15 juillet 2020	Une année	Compte tenu de la situation de la pandémie, le marché est inscrit parmi les marchés impactés par la COVID 19. Le projet prépare un avenant pour la prorogation du contrat. Le marché est payé à la hauteur de 86 400,00$ reste 93 600 $ à payer au prestataire
Avenant N° 2 au Contrat N°01/IDA/PIREDD MND/MEN/2018 SC	Création ou renforcement des CLD et réalisation des PDD dans le site de KUTU	66 000		Jan- 2020	Mai 2020	5 mois	Compte tenu de la situation de la pandémie, le marché est inscrit parmi les marchés impactés par la COVID 19. Le projet prépare un avenant pour la prorogation du contrat. Le marché est payé à la hauteur de 29 040$ reste 36 960$
N°04/IDA/PIREDD MNDB/MEN/2019 SC/MIKA	Création ou renforcement des CLD et réalisation	**195 705**	11 juin 2019	14 août 2019	14 août 2020	Une année	Compte tenu de la situation de la pandémie, le marché est inscrit parmi les marchés

	des PDD dans le site de Kiri						impactés par la COVID 19. Le projet prépare un avenant pour la prorogation du contrat. Le marché est payé à la hauteur de 114 456,00$ reste 81 249$ à payer

b) Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- *Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;*

Les dépenses du projet sont toutes alignées aux prévisions du PTBA 2020.

- *Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;*

N/a

- *Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;*

Le Plan VGB renseigné au point 11.2 du présent rapport donne une indication sur les ressources destinées à la mise en œuvre des axées sur l'égalité des sexes.

c) Indiquer si le programme REDD+ a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires

A ce jour, 6,2 millions du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ont été mobilisé afin de couvrir les aspects de biodiversité dans les certains Plans de Gestion Simple des Terroirs en cours d'élaboration sur les ressources CAFI.

d) Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme

~~*N/a*~~

e) Indiquer si le compte a été audité ou non pendant la période sous examen. Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible les conclusions de cet audit.

Durant la période sous revue, aucun audit n'a été prévu. L'audit aura lieu au début du second semestre et couvrira la période allant de mai 2018 au 31 décembre 2019.

10. Gestion participative

Le PIREDD intervient en accord avec les principes généraux de la REDD et de la lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et de CAFI avec notamment une gestion participative et transparente des activités. N'ayant pas pu organiser la réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du projet durant la période sous revue, des séances de travail ont eu lieu avec les Autorités Politico-Administratives de la Province. Notons que tous les Plans de Travail et Budget Annuel du projet sont soumis systématiquement à l'approbation des parties prenantes dans le cadre des réunions du COPIL.

Aux échelons inférieurs (Territoires, Secteurs, Groupements, Terroirs), le projet entame un processus de structuration ou de redynamisation des comités de consultation afin de garantir l'implication de toutes les parties prenantes au projet. Ainsi, plusieurs réunions de CARG et CLD ont été appuyées au cours du premier semestre 2020.

Concernant les Peuples Autochtones qui représentent près de 45 000 personnes (principalement localisés dans les territoires d'Inongo, Kiri et Oshwe), le PIREDD, par le truchement de l'ONG OSAPY qui assure l'assistance technique, a lancé des consultations avec les peuples autochtones pour l'actualisation des PPA. Le processus de recrutement des ONGs locales devant appuyer la mise en œuvre des microprojets identifiés dans le PPA a été finalisé. La signature des contrats est prévue au second semestre 2020.

Avez-vous fait usage ou référence du « Guide méthodologique de consultations » produit et disséminé par le GTCRR ? ☐Oui ☐Non. Comment ou pourquoi selon le cas.

11. Thèmes transversaux

11.1. Gouvernance

Durant la période sous-revue, aucune réunion du comité de Pilotage n'a été organisée à cause de la COVID-19. Cependant, depuis le lancement des activités du projet, au total 3 réunions du COPIL ont été organisées.

11.2. Genre

Le PIREDD intervient en accord avec les principes généraux de la REDD en matière de participation des femmes. Il vise l'objectif de parité homme-femme dans la mise en place des Comités Locaux de Développement (CLD), les Comités Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG) et lors des consultations. Au 31 mars 2020, les bénéficiaires directs femmes ont représenté 53% sur un total de 2802 bénéficiaires. En termes de participation des communautés aux différentes activités du projet (sensibilisation, réunion CLD, formation etc…), sur 68355 personnes touchées directement et indirectement par les activités du projet, les femmes représentent près de 30%.

Par ailleurs, le projet dispose d'un Plan de Violences Basées sur le genre pour le suivi des questions spécifiques du genre.

Tableau 8 - Suivi des aspects Genre.

No.	Action	Observation	Niveau d'exécution	Coût (USD)
1	Analyse des risques sur les VBG	Risque faible du projet selon l'analyse de la Banque mondiale. Toutefois, le projet reste en veille notamment sur les activités qui pourront mobiliser des travailleurs extérieurs.	Réalisé par la banque mondiale	0
2	Rédiger un code de conduite sur les VBG à faire signer par les intervenants du projet.	Le code de conduite est en cours d'élaboration et sera soumis pour validation avec l'appui de la Banque mondiale. L'UC-PIF et l'ALE s'assureront de la signature des personnels.	Réalisé et signé	0
3	Cartographie et évaluation de qualité des fournisseurs de services VBG dans la zone d´intervention, et consultations communautaires touchées par le projet (disponibles VBG des zones du projet (Province de Mai-Ndombe)[4] avec une partie spécifique femmes autochtones	Un consultant sera recruté pour faire l'état des lieux sur les services sur les VBG disponibles dans la Province du Maï-Ndombe Les différentes couches de la communauté doivent être consultées, avec une spéciale attention aux femmes et filles, personnes âgées, PA, étudiants…	Recrutement du consultant en cours. La signature du contrat est initialement prévu début du second semestre.	12000
4	Réviser le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) pour y intégrer les questions liées au genre.	Réviser le MGPR du PIF en y intégrant un dispositif d'alerte sur les VBG dans le cadre du PIREDD Mai-Ndombe	En cours dans l'attente des résultats de la mission de cartographie des services VBG	
	Mise en œuvre du MGP sensible au Genre	A préciser sur la mise de la cartographie de service		17000

6	Formation des équipes du PIREDD sur les VBG et EAS	Formation par un consultant des bénéficiaires suivantes : autorités provinciales, services techniques, chefs des CARG, ALE, UC-PIF, Consultant	Débutera après la mission de la cartographie	30000
7	Prise en compte des aspects VBG dans la caractérisation socio-environnementale des sites	Des questions sur la VBG seront intégrées aux fiches de caractérisation une fois les experts des ALE et les consultants formés.	Réalisé	0
8	Sensibilisation des communautés locales et peuples autochtones sur les VBG et les EAS, les codes de conduites, et sur le MGP sensible au genre	Des sensibilisations de masse seront effectuées par le biais d'émissions radios. Des sensibilisations plus fines pourront être effectuées via les CARG et/ou les CLD. Un consultant pourra être mobilisé pour définir les messages clés et élaborer les outils de sensibilisation.	Débutera après la mission de la cartographie, formation des équipes PIREDD sur le VBG	30000
9	Mission de suivi	Provision pour mission de suivi en cas de VBG	Après la mise en œuvre de toutes les actions précédentes	6000
		Total		**95000**

11.3. Peuples Autochtones

Par rapport à la prise en compte des Peuples Autochtones (PA), le projet dispose d'un Plan en Faveur des Peuples Autochtones qui a été actualisé. Des missions de structuration des PA à travers des Comités Locaux de Développement (CLD) ont été réalisées. Le projet va appuyer la mise en œuvre de 6 micro-projets dans la première phase. Le processus de sélection des ONG chargées d'assurer le suivi et la mise en œuvre desdits micro-projets est en cours.

11.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

L'approche du projet proscrit d'utiliser des mineurs dans les activités sur le terrain, néanmoins le projet prend en compte l'implication des jeunes dans la participation lors de sensibilisation, lors de la prise des décisions dans la planification de l'utilisation de terre.

11.5. Respect des normes environnementales et sociales

a) Etude d'impact environnementale et sociale

Le PIREDD procède à la caractérisation socio-environnementale, étape essentielle avant le démarrage des activités de terrain. De tous les screening ont été réalisés, seul celui du site devant abriter la construction et mise en service du bac de Lediba devra faire l'objet d'une étude socio-environnementale. Cette étude ne pourra débuter qu'après la réalisation de l'étude de faisabilité. Les screening en rapport avec la construction des bâtiments, la construction des ponts et digues, la réhabilitation des routes, des études spécifiques ont été conduits. Au cours du semestre sous examen, le PGES en rapport avec la construction des bureaux a été produit et validé. Par contre celui en rapport avec le Ponts Ngampoko, digues et l'axe routier sera produit lors du second semestre.

b) Mesures prises afin d'assurer le respect de chacune des sauvegardes

Les différentes actions mises en œuvre au niveau du projet afin de s'assurer du respect des mesures de sauvegardes sont reprises dans le tableau 9.

Tableau 9 - Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

Principes	Réalisations	Défis
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun ; IFC norme 6).	33 terroirs villageois ont commencé à bénéficier des appuis du projet avec l'installation des premiers hectares d'acacias et de palmiers à huile. Le mécanisme de paiements aux résultats est déjà opérationnel. près de 775 000$ ont été versés aux communautés à titre d'incitation durant la période.	A travers ses différents piliers d'intervention, le projet s'efforcera de répondre aux enjeux de protection des forêts et de la biodiversité. Toutefois, l'approche PSE reste un défi pour des communautés qui veulent recevoir directement des incitations avant même que l'effort de conservation ne soit constaté. …).
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Le Comité de Pilotage Mixte organisé en septembre à Inongo (sixième session, deuxième dans le cadre du présent projet) avec l'ensemble des parties prenantes (autorités nationales et provinciales, société civile, représentants des peuples autochtones, acteurs privés…). Chacun a été informé et a pu discuter des enjeux et avancées du PIREDD. L'état d'exécution du PTBA 2019 du PIREDD a été présenté et discuté avec les parties prenantes. Aux échelons inférieurs (Territoires, Secteurs, Groupements, Terroirs), la structuration ou la redynamisation des comités de consultation se poursuit et a permis d'entamer les premières réflexions sur la gestion durable	Le PIREDD doit régulièrement informer les parties prenantes sur les avancées et les difficultés rencontrées par le projet.

	des ressources naturelles dans la Province. Une réunion était planifiée au premier trimestre 2020, malheureusement elle a été annulée à la suite des mesures de lutte contre la COVID 19. Aussi, un news letter hebdomadaire est produit afin de permettre aux parties prenantes d'avoir l'information sur l'état d'avancement des activités sur terrain. Par ailleurs, une série d'ateliers formation et des séances de sensibilisation ont eu durant ce semestre. et de formations ont été organisé auprès de 68 355 (61 998 bantous et 6 357 PA) personnes dont 18 470 femmes (27%) depuis le début du projet. Des conventions de collaboration avec les CARG, CLD, services techniques pour leur implication dans la mise en œuvre des activités ont été signés et sont en cours de mise en œuvre.	
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparation justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis	Réalisation du screening socio environnemental avant le déploiement des activités. Production de Plan de Gestion Environnemental et Social	Le PIREDD va continuer à déployer le MGPR sur l'ensemble de la zone d'emprise du projet. Les éventuelles plaintes émises par les PA seront traitées avec l'assistance de l'ONG OSAPY.

par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4).	Prise en compte des clauses socio environnementales dans les contrats de prestation avec les entreprises. Le PIREDD utilise le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) du projet parent. 21 plaintes reçues dont 19 traitées avec satisfaction des plaignants depuis le début du projet.	Actualisation du MGPR pour la prise en compte des plaintes sur les Violences Basées sur le Genre (en cours).
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement entre les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1).	Le projet encourage les décisions collectives et consensuelles des communautés dans les différentes affectations des retombées qui sont issues du projet (PSE, Intrants, etc…). Le projet insiste sur la participation des femmes dans les différents comités de consultation.	S'assurer de la participation pleine et active des populations les plus vulnérables dans les prises de décision et le choix des investissements.
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones.	Le projet prépare à la structuration des filières agricoles et la mise en œuvre du Plan en Faveur des Peuples Autochtones. Les activités génératrices prévues dans le PPA, permettront aux communautés de créer des activités alternatives pour réduire la pression sur la forêt. Le plan sur les infrastructures routières (en cours de validation) permettra de désenclaver la Province en facilitant la circulation des personnes et le transport des produits agricoles.	S'assurer de la durabilité des investissements (structuration des filières, entretien des routes, micro-projets de développement socio-économique etc.). S'assurer du versement des PSE aux communautés qui pourront par ce biais développer leurs propres activités socio-économiques.

Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	La participation des différentes parties prenantes lors des sessions de Comité Provincial de pilotage et l'organisation d'ateliers participatifs pour la revue des instruments de sauvegardes. Participation des ONGs locales et nationales en tant que consultant dans la mise en œuvre des activités. Participation active des communautés dans l'obtention de leur CLIP avant le début des activités. Utilisation des ONGs locales pour la mise en œuvre du PPA. Participation active des communautés dans la sensibilisation. Définition des priorités de microprojets par les Populations Autochtones. Signature des conventions avec les services techniques. Obtention continuelle du CLIP des communautés.	La mise en place des comités de concertation (CARG et CLD) aux différents échelons d'intervention du projet (Territoires, Secteurs, Groupement, Terroirs) afin de permettre la participation de chacun. Mise en place du cadre de dialogue entre partie prenante.
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux	L'approche incitative et volontaire dans le choix des cultures et essences dans la mise en œuvre des activités est privilégié.	Déployer le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours au plus près des populations afin de détecter rapidement tout manquement du projet. Mise en

terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)	Le projet privilégie l'utilisation de la main d'œuvre locale mais aussi procède à la cartographie participative pour l'affection des activités du projet. Les personnels disposent des contrats respectant les dispositions de la législation congolaise en la matière. Signature du code de bonne conduite Elaboration du Plan d'action VBG Production participative des Plans simplifiés de Gestion. Prise en compte des aspects traditionnels des communautés avant l'affection participative des terres dans le terroir Signature du code de bonne conduite.	œuvre du Plan d'action pour la prise en charge des plaintes VBG.
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Signature des contrats à tous les staffs.	

	La main d'œuvre locale est privilégiée pour le recrutement. Disponibilité des EPI	

12. Gestion des risques

Tableau 10 - Gestion des risques.

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Politique et Gouvernance	Dès la formulation du projet	Elevé	Echanges réguliers entre les autorités nationales et provinciales ainsi qu'avec la Banque mondiale et l'ALE.	BM – UC-PIF - ALE	continue
			Organisation régulière de comités de pilotage.	BM – UC-PIF - ALE	continue
Macroéconomie	Dès la formulation du projet	Elevé	Suivi de la situation macroéconomique du pays	BM	Continue
Politiques et stratégies du secteur	Dès la formulation du projet	Elevé	Appui / contribution à l'élaboration des politiques nationales en lien avec les programmes sectoriels FONAREDD	BM – UC-PIF - ALE	Continue
Capacités institutionnelles de mise en œuvre et de durabilité		Substantiel	Recrutement de l'ALE, supervision et organisation de mission de suivi.	BM – UC-PIF	Continue
Arrangement fiduciaires		Substantiel	Délégation d'une partie substantielle de la gestion des fonds à l'ALE, organisation d'audits internes et externes, recrutement d'un responsable financier BM	BM – UC-PIF - ALE	continue
Environnement et Social		Substantiel	Actualisation et application des outils de sauvegardes	BM – UC-PIF - ALE	continue

			socio-environnementales		
Sanitaire liée à la COVID 19		Elevé	Suivi des mesures édictées au niveau national	BM – UC-PIF - ALE	continue

13. Illustration narrative spécifique

Avec le processus REDD+ en RDC, l'agroforesterie en savane par association arbre et culture, a permis la valorisation desdites savanes, jadis non exploitées parce que jugées moins fertiles pour des activités agricoles. L'enrichissement de ces espaces contribue à la baisse de la pression exercée sur la forêt.

Plantation acacia - manioc installée lors de la dernière saison agricole, secteur Basengele, Territoire d'Inongo

Aussi, les différents processus des espaces pour la production des Plans Simples de Gestion (PSG) des Terroirs a permis une gestion durable des terres par des affectations appropriées et réfléchies, par l'adoption des règles d'utilisation durable des ressources naturelles.

Validation du Plan Simple de Gestion, Territoire de Kutu, Mai Ndombe/RDC

14. Modalités de suivi

En vue d'assurer la fonctionnalité du dispositif de suivi-évaluation, un manuel des procédures opérationnelles de suivi des activités a été élaboré. Le Projet a mis en place une base de données Kobo Collect. Cette base des données reprend à ce jour les données sur les progrès réalisés vers les résultats (suivi des pépinières, des superficies agroforestières et autres investissements, des réunions et consultations, etc).

Les modalités pratiques de suivi au sein du projet sont :

- Le dépouillement des données collectées et analyse des rapports ;
- Les visites de terrain ;
- Les réunions de concertations avec les parties prenantes (y compris les téléconférences) ;
- Suivi des tableaux de bord.

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	**Nombre prévu**	**Nombre réalisé**	**Taux de réalisation**	**Coûts en USD/Budget**	**Résultats et leçons tirées**
Missions de suivi terrain	2	0	0	30.000$	Le caractère intégré des PIREDD, nous pousse à organiser souvent les missions conjointes (SE, sauvegardes et SIG). Cela permet de répondre directement à toutes les questions transversales à ces trois thématiques et a un impact sur la baisse du cout logistique.
Réunions					
Rapports	2	1	50%	NA	La date de soumission du rapport au FONAREDD correspondant à la date de réception du rapport de l'ALE. D'où ; la difficulté de respecter les délais.
Revues techniques	na	4		na	Les revues techniques sont organisées en téléconférence.
Evaluations externes					
Collecte des données	na	na	Na	na	La collecte des données est réalisée de manière routinière en fonction de l'évolution de la mise en œuvre des activités sur terrain.
Tenue du COPIL	2	0	0	55.000	La réunion prévue au premier semestre n'a pas eu lieu à cause des mesures barrières de lutte contre la COVID
Prise en compte des					

recommandations du COPIL					
Réunions de différentes plateformes	NA	NA	NA	NA	NA

N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.

15. Révisions programmatiques

A ce jour, aucune modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés n'a été effectuée.

16. Auto-évaluation du programme

Par rapport à la pertinence, les activités en cours de mise en œuvre garantissent l'atteinte des objectifs de développement du projet.

Par rapport à l'efficacité et l'efficience, la mise en œuvre des activités contribue à l'atteinte des objectifs spécifiques du projet et l'adéquation ressources et résultats est toujours assurée.

Par rapport à la durabilité/ou Niveau d'appropriation nationale/provinciale, le processus se poursuit normalement. En effet, les autorités provinciales s'approprient davantage les activités du projet et intègrent dans leurs missions d'itinérance la sensibilisation sur le bien-fondé des approches gestion des ressources naturelles développées par le projet. Aussi, l'engouement des communautés par rapport aux activités développées renseigne davantage sur l'appropriation du projet par celles-ci.

17. Difficultés rencontrées et mesures prises

Les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des activités sont :

- L'enclavement de la zone d'intervention qui rend difficile le déploiement des activités ;
- Le retard dans le déploiement des activités à cause des mesures de lutte contre la COVID 19 ;
- Le climat de suspicion lié à la commercialisation des ossements humains dans les zones d'Oshwe et de Kutu mettant ainsi en danger le personnel du projet.

Face à ces difficultés, les mesures suivantes ont été prises :

- En ce qui concerne l'enclavement de la zone de mise en œuvre, le projet a accéléré la mise en place des bureaux de base au niveau de chaque Territoire ;
- Concernant les mesures de lutte contre la COVID 19, le projet encourage le respect desdites mesures (Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme);
- En rapport avec la suspicion liée à la commercialisation des ossements humains, le projet a porté le problème auprès des autorités de la Province et la décision d'accompagner le personnel du projet par les autorités et leaders locaux dans ces zones difficiles a été levée. En outre, le projet intensifie les activités de sensibilisation et une interdiction de mettre en œuvre les activités dans des zones à haut risque

18. Conclusion et recommandations

En conclusion, en dépit de la crise liée à la COVID 19, le projet a assuré la mise en œuvre des activités malgré les conditions difficiles pour le déploiement du personnel technique sur le terrain. Ainsi, le projet souhaite l'implication des différentes parties afin de sensibiliser davantage les communautés sur le bien-fondé des approches proposées en matière de gestion des ressources naturelles.